

GUIDE COCOCAR

7 vérifications avant d'acheter une voiture d'occasion au Québec

Pour les nouveaux arrivants - une méthode simple pour savoir quoi demander, quoi confirmer et quand ralentir avant de signer.

-
- 18 pages courtes et imprimables
 - Sources publiques et limites visibles
 - Aucun véhicule vendu, aucun placement payé

MODE D'EMPLOI

Ce guide organise vos vérifications, il ne remplace pas les professionnels

Utilisez-le avant la visite, pendant l'essai et juste avant la signature. Une recommandation en ligne ne permet pas de connaître l'état mécanique du véhicule précis.

- Écrivez le NIV exactement comme il apparaît sur le véhicule et les documents.

- Gardez les annonces, messages, factures et résultats de recherche.

- Demandez une inspection indépendante quand l'état réel reste incertain.

- Consultez l'autorité compétente lorsqu'un contrat ou un droit est mal compris.

TABLE DES MATIÈRES

Votre parcours en sept vérifications

-
- 1. RDPRM et droits inscrits - pages 4 et 5
 - 2. Rappels du véhicule précis - pages 6 et 7
 - 3. Hiver québécois - pages 8 et 9
 - 4. Inspection indépendante - pages 10 et 11
 - 5. Kilométrage et historique - page 12
 - 6. Assurance avant de signer - page 13
 - 7. Contrat et documents - page 14
 - Budget, visite, checklist et ressources - pages 15 à 18

VÉRIFICATION 1 - RDPRM

Cherchez les droits inscrits avant de payer

La SAAQ recommande de vérifier le RDPRM avant l'achat d'un véhicule usagé. Le registre permet de rechercher les droits publiés sur certains biens, dont les véhicules routiers.

-
- Demandez le NIV et comparez-le au véhicule et aux documents.
 - Effectuez vous-même la recherche au moment où vous envisagez l'achat.
 - Conservez le résultat avec la date de consultation.
 - Un résultat difficile à interpréter mérite une vérification professionnelle.

Source officielle consultée le 15 août 2026: RDPRM - description du service

<https://www.rdprm.gouv.qc.ca/fr/pages/description-service.html>

VÉRIFICATION 1 - ACTION

RDPRM: votre mini-checklist

Ne vous contentez pas d'une affirmation orale du vendeur. Votre dossier doit permettre de retrouver ce que vous avez vérifié.

-
- ☐ [] NIV reçu par écrit
 - ☐ [] NIV identique sur le véhicule et les documents
 - ☐ [] Recherche effectuée avec la bonne identité
 - ☐ [] Résultat et date conservés
 - ☐ [] Toute inscription comprise avant le paiement

Source officielle consultée le 15 août 2026: SAAQ - transfert entre particuliers

<https://saaq.gouv.qc.ca/immatriculation/immatriculer-vehicule/automobile-habitation-motorisee/immatriculer-automobile-habitation-motorisee-vendre-entre-particulier>

VÉRIFICATION 2 - RAPPELS

Un rappel dépend du véhicule précis

La marque, le modèle et l'année orientent la recherche. Le NIV et la documentation du constructeur servent ensuite à confirmer si le véhicule précis est visé et si le correctif a été réalisé.

-
- Recherchez les rappels officiels par marque, modèle et année.
 - Notez le numéro de campagne et la description du risque.
 - Demandez au vendeur une preuve du correctif lorsqu'un rappel s'applique.
 - Confirmez auprès du constructeur lorsque l'état demeure incertain.

Source officielle consultée le 15 août 2026: Canada.ca - rappels et avis

<https://recalls-rappels.canada.ca/fr>

VÉRIFICATION 2 - ACTION

Questions à poser sur les rappels

- ☐ Quels rappels apparaissent pour cette année-modèle?
- ☐ Le NIV du véhicule est-il concerné?
- ☐ Quel correctif était prévu?
- ☐ Une facture ou confirmation du constructeur existe-t-elle?
- ☐ Que reste-t-il à faire avant la prise de possession?

Source officielle consultée le 15 août 2026: Canada.ca - recherche de rappels

<https://recalls-rappels.canada.ca/fr>

VÉRIFICATION 3 - HIVER

Le nom du modèle ne décrit pas l'état pour l'hiver

Deux véhicules du même modèle peuvent avoir des pneus, une batterie, un rouage et un entretien différents. Inspectez le véhicule réellement vendu.

-
- Vérifiez les pneus, leur usure et leur compatibilité avec le véhicule.
 - Testez chauffage, dégivrage, essuie-glaces et lave-glace.
 - Demandez l'âge de la batterie et les preuves d'entretien disponibles.
 - Confirmez le rouage et l'équipement exacts, sans les déduire d'une photo.

VÉRIFICATION 3 - COÛTS

Séparez la consommation officielle de votre usage réel

Les cotes de RNCan servent à comparer des configurations dans des conditions normalisées. Votre consommation variera selon la température, les trajets, la charge et la conduite.

- Notez la cote officielle de la configuration comparable.
- Ajoutez vos kilomètres prévus, le carburant et le stationnement.
- Gardez une marge pour l'hiver et les changements de prix.
- Traitez un coût manquant comme inconnu, jamais comme zéro.

Source officielle consultée le 15 août 2026: RNCan - Guide de consommation de carburant

<https://ressources-naturelles.canada.ca/efficacite-energetique/efficacite-energetique-transports/guide-consommation-carburant>

VÉRIFICATION 4 - INSPECTION

Demandez une inspection indépendante

Une fiche, une annonce ou un rapport d'historique ne remplace pas l'examen du véhicule précis. Choisissez un atelier qui n'est pas rémunéré par le vendeur pour conclure la vente.

-
- Réservez l'inspection avant tout paiement difficile à récupérer.
 - Donnez au mécanicien les problèmes déjà repérés.
 - Demandez un compte rendu écrit avec les priorités de réparation.
 - Faites chiffrer séparément l'urgent, le prévisible et le cosmétique.

VÉRIFICATION 4 - ESSAI

Pendant l'essai, observez avant d'interpréter

-
- ☐ Démarrage à froid si possible
 - ☐ Témoins du tableau de bord
 - ☐ Freinage, direction et vibrations
 - ☐ Chauffage, climatisation et dégivrage
 - ☐ Bruits lors des virages et sur chaussée irrégulière
 - ☐ Concordance entre l'essai et l'inspection écrite

VÉRIFICATION 5 - HISTORIQUE

Faites concorder kilométrage, documents et récit

Aucun document unique ne raconte tout. Comparez les sources disponibles et gardez les contradictions visibles jusqu'à ce qu'elles soient expliquées.

- Comparez le compteur aux factures et documents datés.
- Demandez l'historique de propriété disponible auprès de la SAAQ.
- Repérez les longues périodes sans entretien documenté.
- Ne transformez pas l'absence de preuve en preuve d'absence de problème.

Source officielle consultée le 15 août 2026: SAAQ - véhicule usagé et historique

<https://saaq.gouv.qc.ca/immatriculation/immatriculer-vehicule/automobile-habitation-motorisee/immatriculer-automobile-habitation-motorisee-vendre-entre-particulier>

VÉRIFICATION 6 - ASSURANCE

Obtenez une soumission pour le véhicule précis

L'AMF rappelle que le prix d'une assurance varie selon le véhicule, le conducteur, le lieu, les protections et la franchise. Comparez des offres équivalentes avant de signer.

-
- Utilisez la marque, le modèle, l'année et la version exacts.
 - Comparez la responsabilité, les dommages, la franchise et les exclusions.
 - Distinguez l'assurance automobile des produits liés au financement.
 - Incluez la prime réelle dans votre budget mensuel.

Source officielle consultée le 15 août 2026: AMF - assurance automobile

<https://lautorite.qc.ca/grand-public/assurance/assurance-auto>

VÉRIFICATION 7 - CONTRAT

Lisez avant de signer, puis gardez une copie

L'Office de la protection du consommateur décrit les informations et garanties applicables lors d'un achat chez un commerçant. La situation peut différer lors d'une vente entre particuliers.

-
- Faites écrire les déclarations importantes dans le contrat.
 - Vérifiez le prix, les taxes, les frais, la garantie et les exclusions.
 - Ne présumez pas qu'une signature peut toujours être annulée.
 - Demandez un avis compétent si une clause reste incomprise.

Source officielle consultée le 15 août 2026: OPC - avant d'acheter une auto d'occasion

<https://www.opc.gouv.qc.ca/consommateur/bien-service/vehicule/auto-achat/conseil/occasion-commercant/>

BUDGET RÉEL

Le prix d'annonce n'est qu'une ligne du budget

- Prix et taxes applicables

- Immatriculation et frais prévus

- Assurance obtenue pour le véhicule précis

- Carburant ou recharge selon votre usage

- Entretien immédiat repéré à l'inspection

- Pneus, stationnement et marge pour imprévus

Source officielle consultée le 15 août 2026: SAAQ - coûts et transfert

<https://saaq.gouv.qc.ca/immatriculation/immatriculer-vehicule/automobile-habitation-motorisee/immatriculer-automobile-habitation-motorisee-vendre-entre-particulier>

CHEZ LE VENDEUR

Douze minutes de questions peuvent clarifier beaucoup

Pourquoi le véhicule est-il vendu maintenant?

Quels travaux ont été faits au cours des deux dernières années?

Quelles factures sont disponibles?

Le véhicule a-t-il été inspecté récemment?

Quels défauts connus ne figurent pas dans l'annonce?

Puis-je faire une inspection indépendante avant de signer?

CHECKLIST IMPRIMABLE

Avant le paiement final

-
- ☐ [] Identité et NIV concordants
 - ☐ [] Recherche RDPRM conservée
 - ☐ [] Rappels vérifiés pour le véhicule précis
 - ☐ [] Inspection indépendante relue
 - ☐ [] Kilométrage et historique comparés
 - ☐ [] Soumission d'assurance obtenue
 - ☐ [] Budget total recalculé
 - ☐ [] Contrat et exclusions compris
 - ☐ [] Copies de tous les documents obtenues

RESSOURCES ET LIMITES

Revenez toujours aux pages officielles

Les règles, services et formulaires peuvent changer. Consultez les pages officielles au moment de la transaction. CocoCar organise votre décision, mais ne garantit ni l'état d'un véhicule ni l'issue d'une transaction.

- SAAQ - transfert et immatriculation

- RDPRM - description du service

- Canada.ca - rappels et avis de sécurité

- Ressources naturelles Canada - consommation

- Office de la protection du consommateur - achat chez un commerçant

- Autorité des marchés financiers - assurance automobile

<https://saaq.gouv.qc.ca/immatriculation/immatriculer-vehicule/automobile-habitation-motorisee/immatriculer-automobile-habitation-motorisee-vendue-entre-par-ticulier>

<https://www.rdprm.gouv.qc.ca/fr/pages/description-service.html>

<https://recalls-rappels.canada.ca/fr>

<https://ressources-naturelles.canada.ca/efficacite-energetique/efficacite-energetique-transports/guide-consommation-carburant>

<https://www.opc.gouv.qc.ca/consommateur/bien-service/vehicule/auto-achat/conseil/occasion-commercant/>

<https://lautorite.qc.ca/grand-public/assurance/assurance-auto>

Passez du guide à votre évaluation personnalisée

<https://cococar.ca/?source=guide>

